



Université d'Abomey-Calavi

Institut National de la Jeunesse, de l'Education
Physique et du Sport



Département des Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives

Année académique : 2019-2020

Promotion : Master Professionnel

EPREUVE DE THEORIE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

SUJET : *CAMPAGNE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES DES ENFANTS
DANS VOTRE COMMUNE.*

CONSIGNE DE TRAVAIL

Elaborer le cadre logique d'un petit projet en vous référant aux quatre objectifs spécifiques.

Contexte et Justification

Dans votre commune d'origine on observe des lacunes dans l'enregistrement des naissances des enfants ce qui entrave de facto le développement social et économique de votre localité. A titre illustratif, la déclaration volontaire, systématique et officielle des naissances, des décès et des unions sont dans des coutumes et mœurs des populations. Et lorsqu'ils sont déclarés, l'enregistrement et l'archivage des faits d'état civil souffrent de défaillances organisationnelles notoire, rendent ainsi peu fiable et obsolètes les données collectées. L'absence de personnels qualifié, le défi infrastructurel et la lourdeur des procédures administratives en vigueur, figurent aux rangs des principaux facteurs à l'origine des dysfonctionnements des services d'état civil. Toutes ces pesanteurs conduisent à un déficit d'informations nécessaires à la décision politique et à la planification du développement dans la commune. En d'autres termes, le système d'état civil dans la commune demeure est encore incomplet et fait appel à de profondes révisions, leur intérêt n'étant plus à démontrer.

La Convention relative aux Droits de l'Enfant stipule que : « l'enfant est enregistré aussitôt après sa naissance et a dès celle-ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité (...) ». L'acte de naissance confère le droit à la citoyenneté et aux privilèges y afférents : éligibilité, droit de vote, droits à la protection des enfants, etc. En matière électorale, un système d'état

civil performant facilite grandement l'inscription sur les listes électorales et constitue de ce fait un gage de transparence. En matière de succession, le Service d'Etat Civil favorise la reconnaissance et l'identification des ayants droits. Il assure un contrôle rigoureux de l'adoption des enfants. Par ailleurs, un SEC efficient s'inscrit dans la logique de décentralisation de l'Etat par une meilleure gestion locale des ressources et de la population. Il permet également aux autorités de contrôler les flux migratoires.

Au niveau socio-économique, un bon SEC contribue hautement à la rationalisation des dépenses budgétaires en matière d'infrastructures et de ressources humaines dans les secteurs sociaux. En effet, l'observation permanente des faits d'état civil peut aider à mesurer finement et localement les besoins de la population dans les domaines de la scolarisation (construction d'écoles et de garderies) et de la santé (construction de maternités et de centres de santé). Il permet aussi d'assurer localement une meilleure gestion des deniers publics grâce à une bonne connaissance des administrés (effectif, âge).

L'objectif général

Contribuer à l'enregistrement des béninois ayant eu 15 ans d'âge entre 2018-2019 doubler d'une vaste campagne de sensibilisation de la population sur la nécessité d'enregistrer chaque enfant dans chaque localité dès sa naissance.

Objectif Spécifiques

Il vise à :

- 1) mobiliser et informer pour un changement de comportement les communautés en matière de déclaration des naissances
- 2) renforcer les capacités des sages-femmes dans la communication lors des consultations prénatales des parturientes pour obtenir les vrais noms de famille de leur époux
- 3) renforcer les capacités des acteurs de terrain en vue d'améliorer la collecte des registres des maternités vers les arrondissements et communes et le remplissage des fiches de naissance dans les registres dans un délais raisonnable sans erreurs, ni fraudes;
- 4) renforcer les capacités des greffiers des tribunaux pour une accélération de la rédaction des jugements d'état civil et la délivrance sans frais de leur copie dans un délai raisonnable ;

Durée : 02 heures